



Formation Intra

Date :

Lieu : Intra

Tarif 1 jour : 1200 DT



www.terafinances.com



+ 216 28 137 856



contact@tera-training.com



+216 36 136 775



Processus et Mesures préventives dans les transactions par chèques dans la nouvelle réglementation

Animé Par
M. Moez Hadidane

La promulgation de la loi numéro 41-2024 en date du 2 aout 2024 a apporté une profonde mutation des procédures de résolution des incidents des chèques sans provisions, un allègement des sanctions, une plus grande responsabilisation des banques et des dispositions transitoires.

La nouvelle mutation de la réglementation des chèques aura un impact profond sur les stratégies et les relations commerciales des établissements financiers (leasing, assurances, banques, factoring, etc.) ainsi que des entreprises et professionnels (concessionnaires, industriels, petits commerces, grandes distributions, grossistes, professions libérales, etc.),

À cet effet, TERA TRAINING offre une formation en intra dans l'objectif de maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires du chèque et les nouveaux risques adjacents pour les personnes qui reçoivent le chèque en dehors de la plateforme

Nous exposerons le champ des 4 textes d'application à publier, dont deux décrets, les dates d'effets de chaque disposition, et les procédures que les banques doivent adopter à partir du 02/08/2024 et celles à partir du 02/02/2025.

Objectifs du séminaire



1. Découvrir la nouvelle réglementation des chèques sans provisions
2. Maîtriser les mesures préventives lors de transactions par chèque
3. Appréhender les nouveaux risques du chèque
4. Maîtriser le processus de résolution des incidents des chèques sans provisions
5. Découvrir les nouvelles exigences de responsabilité des banques en matière économique et sociale
6. Quelles perspectives au chèque et quel impact sur les banques et l'économie en général ?

Population cible

1. Cadres administratifs et commerciaux de banques,
2. Financiers et trésoriers des entreprises
3. Professionnels divers secteurs

Animateur

Moez HADIDANE

CEO et Fondateur de Tera Finances/Tera Training
Expert en marchés financiers, économie et politique monétaire
Enseignant IFID : Marchés Financiers et gestion obligataire
EX DGA de BMCE ASSET MANAGEMENT

Moez Hadidane en tant qu'animateur du séminaire et Tera Training en qualité d'opérateur de formation sont inscrits et validés sur l'application "MALEK"

Programme

7h30 à 8h00



Checking et accueil des participants autour d'un café

Cadre réglementaire

Code de commerce, Loi 41-2024, circulaire BCT n 2007-18

Rappels de certaines dispositions inchangées du code de commerce

Du recours faute de paiement, des prêtets et de la prescription

De la nouvelle forme et des conditions de délivrance du chèque

Suppression du chèque au porteur

Suppression de l'endossement

Les conditions de délivrance de formule de chèque

Les références aux textes d'application

Plafonnement de la valeur globale du chèque

De la validité du chèque du chèque

Les stipulation obligatoires du chèque

De la plateforme numérique et des services électroniques gratuits

Modalité de transaction par chèque et services électroniques gratuits

Les processus de résolution des incidents

Le Préavis numérique

L'établissement d'un Certificat de Non-paiement (CNP) : nouvelle loi vs ancienne loi

Les chèques sans provisions de moins de 5000 dinars

Cas où la banque n'est pas adhérente à la plateforme numérique

La transaction par médiation

Issu de l'échec de la transaction par médiation

8h00 à 11h00

11h00 à 11H15



Pause-café

Les Sanctions en matière de chèques

Sanctions afférentes à l'émission de chèques sans provisions

Sanctions afférentes aux opérations de financement portant intérêt

Nouvelles Dispositions de commutation et d'atténuation des peines

Dispositions transitoires : Sort des incidents de chèque survenant avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi

Les incidents survenus après le 2 aout 2024 et avant le 2 février 2025

Les personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires avant le 2 aout 2024.

Les prescriptions et les sanctions en matière de responsabilisation économique et sociale des banques

Les prescriptions de responsabilisation

Les bénéficiaires concernés

Réservation de 8% des bénéfices annuels à des crédits sans intérêt et sans garanties

Réductions, sous conditions, du taux d'intérêt fixe sur crédits longs de 50%

Les crédits concernés

Simulation de cas sur Excel selon différents modes de remboursement (Amortissement constant ou annuité constante, taux fixe, taux variable)

Impact sur la gestion ALM la banque

Listing et plafonnement des commissions

Référence au texte d'application

Les dates d'effet

Sanctions en matière de manquements aux prescriptions susvisées

La clôture des comptes bancaires

14h15 à 15h00